

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

## FICHE ACTIVITÉ

Référence : PS 9

U.V. J.S.P. concernée(s)  1  2  3  4

Théorie  Pratique  Evaluation

U.V. **PROMPT SECOURS JSP 2**

**U.V. – J.S.P. 2**

Séquence

### ↳ Victime inconsciente

Contenu	Pratique	Durée prévisionnelle en Minutes	60
---------	----------	---------------------------------	----

- ↳ Retrait du casque à 1 sauveteur
- ↳ Retrait du casque à 2 secouristes,

Matériel

- ↳ Boîte de gants
- ↳ Draps jetables
- ↳ Casques motard

Consignes

- ↳ Apprentissage de nouvelles techniques qu'ils doivent connaître et maîtriser avant d'aller au SUAP A.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

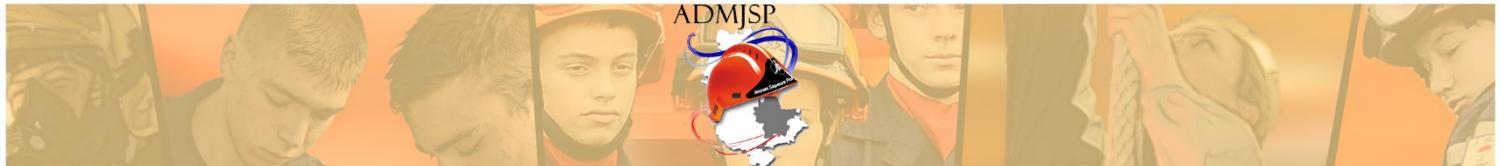
### Ce qu'ils doivent retenir

#### RETRAIT DU CASQUE A 1 SECOURISTE :

<b>Q</b>	Chez une victime insconsciente devant l'impossibilité d'assurer correctement la LVAS ou accéder aux voies aériennes pour rechercher sa ventilation ou la surveiller et chez une victime en ACR et qui nécessite une RCP.
<b>P</b>	Un casque peut gêner le SP dans la réalisation des gestes de 1 <sup>er</sup> secours.
<b>A</b>	1 sauveteur
<b>C</b>	Se reporter à la FT n° 4.5
<b>R</b>	Une mobilisation du rachis cervical ou de la tête au cours de la manoeuvre du retrait du casque peut entraîner une aggravation de son état et des séquelles graves.  Lorsque le sauveteur est seul et ne peut obtenir de renfort immédiat, il procédera à son retrait pour pouvoir mettre en œuvre les gestes de secours d'urgence : RCP.
<b>E</b>	Le retrait se fait dans l'axe du corps. La tête est maintenue en permanence dans l'axe du tronc.

#### RETRAIT DU CASQUE A 2 SECOURISTES :

<b>Q</b>	Chez toute victime consciente suspecter d'un traumatisme du rachis nécessitant la mise en place d'un collier cervical avant d'être immobilisée.
<b>Q</b>	Chez une victime insconsciente devant l'impossibilité d'assurer correctement la LVAS ou accéder aux voies aériennes pour rechercher sa ventilation ou la surveiller et chez une victime en ACR et qui nécessite une RCP.
<b>P</b>	Un casque peut gêner le SP dans la réalisation de l'examen de la victime et les gestes de 1 <sup>er</sup> secours.
<b>A</b>	Deux SP.
<b>C</b>	Se reporter à la FT n° 4.4



## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

<b>R</b>	<p>Une mobilisation du rachis cervical ou de la tête au cours de la manœuvre du retrait du casque peut entraîner une aggravation de son état et des séquelles graves.</p> <p>C'est pour cela que le retrait du casque sera réalisé à deux SP.</p> <p>Toutefois, si le sauveteur est seul et ne peut obtenir de renfort immédiat, il procédera à son retrait pour pouvoir mettre en œuvre les gestes de secours d'urgence : RCP.</p>
<b>E</b>	<p>Le retrait se fait dans l'axe du corps</p> <p>La tête est maintenue en permanence dans l'axe du tronc.</p>

<b>Lieu</b>	
-------------	--

Suivant les conditions climatiques :

- ↳ Salle de cours, Couloirs, Hall,
- ↳ Extérieur,

<b>Remarques</b>	
------------------	--

↳ Pour les techniques se reporter aux FT :

- |     |  |
|-----|--|
| 4.5 | ↳ Retrait du casque à 1 sapeur-pompier   |
| 4.4 | ↳ Retrait du casque à 2 sapeurs-pompiers |